

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**PRONONCÉE À L'OCCASION DE LA REMISE DU PRIX DE
RECONNAISSANCE POUR SERVICE EXCEPTIONNEL ET DE LA
RÉCEPTION DES RETROUVAILLES DONNÉE POUR
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES EX-PARLEMENTAIRES**

**OTTAWA
LE 9 JUIN 2013**

Speaker Scheer,

Honorables ex-parlementaires et parlementaires actuels,

Distingués invités,

Chers amis, membres de la famille,

En tant que Président du Sénat, je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à la cérémonie de remise du Prix de reconnaissance pour service exceptionnel et à la réception des retrouvailles. Ceux et celles parmi vous qui revenez sur la colline du Parlement à la suite d'une absence prolongée, je tiens à vous souhaiter particulièrement la bienvenue.

La plupart d'entre vous ont servi « à l'autre endroit », mais peu importe l'endroit, vous avez tous et toutes reconnu l'importance de la charge publique. Depuis le début de votre vie politique jusqu'à aujourd'hui, vous avez sans cesse contribué au mieux-être de notre nation. Cette contribution se poursuit par votre adhésion à l'Association canadienne des ex-parlementaires et par le travail que vous y accomplissez ainsi qu'au sein d'autres organisations.

Ils sont peu nombreux les pays dont les résidants vivent librement depuis le début de leur histoire. Le Canada est l'un de ces pays. Malgré quelques trébuchements en cours de route, le Canada n'aurait pas joui d'un si haut niveau de liberté sans la présence de parlementaires dévoués au bien public.

Cela ne signifie pas pour autant que nous ne pouvons pas être en désaccord à un moment ou l'autre au sujet de ce qui constitue le bien public. Les désaccords abondent et ils sont une composante clé d'un débat animé, élément fondamental de toute démocratie. Ils ne s'étendent pas uniquement à la définition du bien public, mais aux moyens utilisés pour le réaliser. À n'en pas douter, toutefois, et j'irais même jusqu'à dire qu'on ne peut être en désaccord avec le fait que chacun de nous a accepté une charge publique en cet endroit pour servir au meilleur de nos aptitudes.

Plus tôt aujourd'hui, nous nous sommes souvenus de nos amis et anciens collègues qui nous ont quittés au cours de l'année. Cet après-midi, nous honorons deux individus parmi de nombreuses personnes exceptionnelles dont les réalisations font notre fierté. Ces distingués individus ont reconnu l'importance de la charge publique et ont poursuivi leur travail après avoir quitté la colline du Parlement.

En terminant, la fonction publique est une entreprise noble. Toutes les personnes qui ont servi le Parlement ont répondu à l'appel qui les a éventuellement menées à la Chambre des communes, au Sénat et, dans certains cas, aux deux endroits. Chacun d'entre vous continuez de répondre à cet appel aujourd'hui en tant que membre de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Je vous souhaite de pouvoir continuer de servir le public d'une façon ou d'une autre pendant encore des années.

Merci.